

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**  
**Procès-verbal du mardi 12 novembre 2019**

**OBJET : Surveillance et télésurveillance des bâtiments municipaux – Accord-cadre à bons de commande – Choix de l'attributaire  
Appel d'offres ouvert**

**COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES:**

Membres présents à voix délibérative

M. BOUCHER, Premier Adjoint, Président de séance  
Mme CUNY, Adjointe au Maire  
M. BURGNIARD, Conseiller Municipal  
Mme BOUCHÉ, Conseillère municipale

Assistés de

M. VERHOOSTE, Service bâtiment des services techniques municipaux  
M. VIEU, Service Commande Publique  
Mme ISABELLA, Service commande publique

**OBJET DE LA COMMISSION ET RAPPEL DE LA PROCEDURE :**

La Ville doit renouveler son marché de surveillance et télésurveillance des bâtiments municipaux qui arrive à échéance le 31/12/2019.

Le prochain marché prendra la forme d'un accord cadre à bons de commande sans seuil minimum ni maximum avec un prestataire.

Démarrage des prestations : 01/01/2020 pour 1 an avec possibilité de reconduction par périodes de 1 an, 3 fois, soit une échéance maximum au 31/12/2023.

Il concerne les prestations suivantes :

- Surveillance par rondes des bâtiments municipaux,
- Télésurveillance sur une partie de ces sites avec intervention sur alarme

**ANALYSE DES OFFRES :**

Les offres ont été analysées par le service bâtiment de la Ville.

Le rapport d'analyse détaillé des offres est présenté en séance.

Les critères de choix des offres prévus au règlement de consultation sont précisés dans le rapport d'analyse des offres.

**CHOIX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :**

**Le rapport d'analyse détaillé est joint au présent procès-verbal.**

La commission d'appel d'offres après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres décide d'attribuer le marché à l'entreprise classée première :

Entreprise SECURITAS ALPES SAS, pour un montant estimé de dépenses annuelles de 74 100.00€ HT.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires et forfaitaires.

Les prix sont réputés fermes la première année puis révisibles lors de chaque période de reconduction dans les conditions prévues au marché.

**OBSERVATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :**

néant

Annemasse le 12 novembre 2019

PJ :  
rapport d'analyse  
feuille de présence

## **SURVEILLANCE ET TELESURVEILLANCE DES BATIMENTS MUNICIPAUX**

### ***Rapport d'analyse des offres détaillé (seuil 4)***

#### **1 - OBJET DE LA CONSULTATION**

La Ville doit renouveler son marché de surveillance et télésurveillance des bâtiments municipaux qui arrive à échéance le 31/12/2019.

Le prochain marché prendra la forme d'un accord cadre à bons de commande sans seuil minimum ni maximum avec un prestataire.

Démarrage des prestations : 01/01/2020 pour 1 an avec possibilité de reconduction par périodes de 1 an, 3 fois, soit une échéance maximum au 31/12/2023.

Il concerne les prestations suivantes :

- Surveillance par rondes des bâtiments municipaux,
- Télésurveillance sur une partie de ces sites avec intervention sur alarme

Estimation annuelle indicative donnée dans le DCE : 125 000 € HT

#### **2 - DEROULEMENT DE LA PROCEDURE**

Date d'envoi de l'avis d'appel public à concurrence : 06/09/2019

Supports de diffusion de l'avis d'appel public à concurrence :

- Profil d'acheteur ville Annemasse
- presse locale : Dauphiné libéré
- JOUE, BOAMP

Type de procédure : appel d'offres ouvert

Décomposition en tranches et en lots : non

Date et heures limites de réception des offres : 07/10/2019 à 12h00

Formalisme de la consultation :

marché public

### 3 - OUVERTURE DES PLIS

Nombre de plis reçus dans les délais :

Liste des plis reçus :

N° ARRIVÉE DU PLI	IDENTITE DU CANDIDAT OU DU GROUPEMENT D'ENTREPRISES <i>(préciser nom + adresse)</i>
1	SECURITAS ALPES SAS
2	BODYGUARD PRESTIGE
3	PERIN TELESURVEILLANCE

### 4 - EXAMEN DES CANDIDATURES

Critères de sélection des candidatures :

- garanties et capacités techniques et financières
- capacités financières

N° ARRIVÉE DU PLI	CANDIDAT	DC1/DC2	Autres pièces de la candidature (*)	ADMIS/NON ADMIS	MOTIFS DE REJET DE LA CANDIDATURE
1	SECURITAS ALPES SAS	X	X	X	
2	BODYGUARD PRESTIGE	X	X	X	
3	PERIN TELESURVEILLANCE	X	X	X	

(\*) pièces de la candidature : liste des pièces habituelles + :

Formation SST et la carte professionnelle valide (délivrée par le CNAPS)
Agréments pour la société et le gérant par le conseil national des activités privées de sécurité
Arrêté préfectoral portant autorisation de fonctionnement d'une entreprise de surveillance et de gardiennage

## 5 - ANALYSE DES OFFRES

### 5.1 - Liste des offres reçues

N° PLI	CANDIDAT	PIECES DE L'OFFRE (*)	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT	OBSERVATIONS (ex : candidature non admise, offre irrecevable, irrégulière ...).
1	SECURITAS ALPES SAS	X	69 120,00 €	Demande confirmation par mail des tarifs du BPU et du DQE :  <b>Nouveau DQE de 74 100.00€ HT</b>
2	BODYGUARD PRESTIGE	X	154 036,00 €	Demande confirmation par mail des tarifs du BPU et du DQE :  <b>Pas de réponse de leur part</b>
3	PERIN TELESURVEILLANCE	X	159 240.00	Demande confirmation par mail des tarifs du BPU et du DQE :  <b>Nouveau DQE de 165 480.00€ HT</b>

(\*) pièces de l'offre :

Le cadre du mémoire technique complété, mentionnant les dispositions que le candidat s'engage à adopter pour l'exécution du contrat. Le mémoire du candidat retenu sera contractuel.
Le bordereau des prix unitaires (BPU)
Le détail quantitatif estimatif (DQE)
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes

### 5.2 - Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération

Critères	Pondération
1-Valeur technique	40.0
1.1-Moyens humains et matériels	20.0
1.2-Qualification et plan de formation du personnel	10.0
1.3-Mobilité géographique	10.0
2-Prix des prestations	60.0

Chaque sous critère de la valeur technique est noté sur 10 selon le barème ci-dessous:

Note 0: absent ou inadapté      Note 6: moyen, généraliste  
 Note 2: insuffisant              Note 8: satisfaisant  
 Note 4: passable                  Note 10: optimisé, très bon

2/ Prix 60%

Le prix sera comparé à partir du DQE et de la formule suivante:

(Offre la moins disante / offre du candidat) x 60

## 5.3 -Examen des offres

### A. Valeur technique

#### Examen du sous-critère 1 de la valeur technique « Moyens humains et matériels»

	<b>CANDIDAT 1 SECURITAS ALPES SAS</b>	<b>CANDIDAT 2 BODYGUARD PRESTIGE</b>	<b>CANDIDAT 3 PERIN TELESURVEILLANCE</b>
Note attribuée (avant pondération)	6	8	8
Note attribuée (après pondération) X 2	12	16	16
Observations	Mémoire généraliste	Mémoire satisfaisant Moyens humains et matériels satisfaisant	Mémoire satisfaisant Moyens humains et matériels satisfaisant

#### Examen du sous-critère 2 de la valeur technique« Qualification et plan de formation du personnel »

	<b>CANDIDAT 1 SECURITAS ALPES SAS</b>	<b>CANDIDAT 2 BODYGUARD PRESTIGE</b>	<b>CANDIDAT 3 PERIN TELESURVEILLANCE</b>
Note attribuée (avant pondération)	8	8	8
Note attribuée (après pondération) X 1	8	8	8
Observations	Qualification et plan de formation satisfaisant	Qualification et plan de formation satisfaisant	Qualification et plan de formation satisfaisant

Tous les candidats respectent les formations préconisées par la réglementation en vigueur.

Les candidats 2 et 3 : les qualifications des personnes affectées à notre marché sont surévaluées par rapport à nos attentes.

### Examen du sous-critère 3 de la valeur technique« Mobilité géographique»

	<b>CANDIDAT 1 SECURITAS ALPES SAS</b>	<b>CANDIDAT 2 BODYGUARD PRESTIGE</b>	<b>CANDIDAT 3 PERIN TELESURVEILLANCE</b>
Note attribuée (avant pondération)	8	10	4
Note attribuée (après pondération) X 1	8	10	4
Observations  <b>(délai d'intervention sous alarme)</b>	Délai d'intervention sous alarme  <b>15mn</b>	Délai d'intervention sous alarme  <b>10 mn</b>	Délai d'intervention sous alarme  <b>1h</b>

### Synthèse de la notation de la valeur technique

	<b>CANDIDAT 1 SECURITAS ALPES SAS</b>	<b>CANDIDAT 2 BODYGUARD PRESTIGE</b>	<b>CANDIDAT 3 PERIN TELESURVEILLANCE</b>
Note pondérée sous-critère 1	12	16	16
Note pondérée sous-critère 2	8	8	8
Note pondérée sous-critère 3	8	10	4
Total / 40	28/40	34/40	28/40
Classement	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

#### *Commentaires candidat 1 :*

Mémoire généraliste - le candidat respecte les formations préconisées par la réglementation en vigueur - délai d'intervention satisfaisant

#### *Commentaires candidat 2 :*

Mémoire complet et lisible politique environnementale intéressante - Les qualifications des personnes affectées à notre marché sont surévaluées par rapport à nos attentes - délai d'intervention très satisfaisant

#### *Commentaires candidat 3 :*

Mémoire complet et lisible - Les qualifications des personnes affectées à notre marché sont surévaluées par rapport à nos attentes - délai d'intervention trop tardif

## B. Critère prix

	CANDIDAT 1 SECURITAS ALPES SAS	CANDIDAT 2 BODYGUARD PRESTIGE	CANDIDAT 3 PERIN TELESURVEILLANCE
Montant de l'offre	74 100	154 036	165 480
Note attribuée / 60	60	28.86	26.86
Classement	1	2	3

Cout excessif pas en rapport avec la demande initiale (estimation annuelle donnée dans le DCE)

## 6 - CLASSEMENT DES OFFRES

### 6.1 - Synthèse de la notation des offres

	CANDIDAT 1 SECURITAS ALPES SAS	CANDIDAT 2 BODYGUARD PRESTIGE	CANDIDAT 3 PERIN TELESURVEILLANCE
Note valeur technique / 40	28	34	28
Note prix / 60	60	28.86	26.86
Total / 100	88	62.86	54.86
Classement	1	2	3

### 6.2 - Motifs de rejet de l'offre (justifications du classement):

Candidat 2 **BODYGUARD PRESTIGE** :

Offre financièrement plus élevée que celle du candidat retenu

Offre technique surévaluée par rapport à nos attentes

Candidat 3 **PERIN TELESURVEILLANCE** :

Offre financièrement plus élevée que celle du candidat retenu

Offre technique surévaluée par rapport à nos attentes – délai d'intervention trop long

**Observations complémentaires :**

Malgré les prix paraissant bas du candidat n°1 ses prestations actuelles ne dénotent pas d'influence négative liée aux prix

**7 - PROPOSITION D'ATTRIBUTION :**

Au vu du classement des offres ci-dessus, il est proposé d'attribuer le marché au candidat classé 1er:

Nom du candidat : **SECURITAS ALPES SAS**

Montant de l'offre selon DQE : **74 100 € HT**

Annemasse le 28/10/2019

M.Verhooste., service Batiment

Copie pour information :

Direction Générale des Services

Direction des Services Techniques

Gestionnaire en charge du dossier

Assistants PEP (opérations CTM)

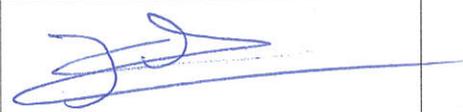
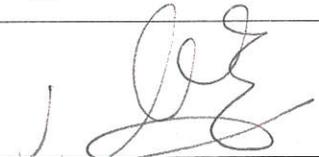
réponse aux candidats (non retenus et retenu) : CMP

**VILLE D'ANNEMASSE**

**PAC – Commande Publique**

**Commission Achats et Appel d'Offres  
Mardi 12 novembre 2019 - 14h00**

**Feuille de présence**

<b>NOM, Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>
<b>M. BOUCHER</b>	Premier Adjoint Président de séance	
<b>Mme LACHENAL</b>	Adjointe au Maire	
<b>Mme CUNY</b>	Adjointe au Maire	
<b>M. BURGNIARD</b>	Conseiller Municipal	
<b>Mme BOUCHÉ</b>	Conseillère Municipale	
<b>M. GACONNET</b>	Conseiller Municipal	
<b>M. le Directeur</b>	Direction Départementale de la Protection des Populations	
<b>M. LANGLOIS</b>	Trésorier Principal d'Annemasse	